

Les actions

- ▶ Politique économique
- ▶ Banque assurance
- ▶ Commerce extérieur
- ▶ Europe et International
- ▶ Vie des entreprises
- ▶ PME et TPE
- ▶ Politique industrielle
- ▶ Énergie
- ▶ Tourisme et restauration
- ▶ Consommation et concurrence
- ▶ Commande publique
- ▶ Technologies de l'information
- ▶ Politique fiscale
- ▶ Chiffres clés

Accueil > Actualités

Plan d'action en faveur des industries graphiques



Le plan découle des travaux menés par les cinq groupes de travail créés dès 2010 afin de proposer des recommandations pour soutenir la filière. Il sera doté de 750 000 euros sur 3 ans, sous forme de subventions à des actions collectives financé à 50 % par le ministère. Il sera complété par d'autres actions destinées à renforcer la consolidation et la compétitivité de la filière, et à mieux valoriser le support papier. Enfin un colloque de point d'étape rassemblera tous les acteurs le 15 février 2012.



Annoncé lors du salon Graphitec par Eric BESSON le 8 juin 2011 ce plan vise à renouveler le soutien apporté par l'Etat depuis 2007 à une industrie confrontée à de multiples enjeux qu'ils soient financiers ou technologiques (difficultés de financement, essor de la dématérialisation du support imprimé, développement de solutions de communication multicanaux, nouveaux intermédiaires qui captent une grande partie de la valeur ajoutée, etc.).

Un plan d'action sur trois ans articulé autour de quatre actions

- la mise en place d'une médiation de filière entre les imprimeurs, leurs donneurs d'ordre, et leurs fournisseurs, avec le soutien de la DGCIS et l'appui de la médiation des relations interentreprises industrielles et de la sous-traitance ;
- une action sur l'amélioration de la gestion financière des entreprises de ce secteur, et son appui pour la récupération du reliquat de la taxe parafiscale des industries graphiques en vue d'accompagner financièrement les imprimeries ;
- d'autres actions collectives destinées à renforcer la consolidation de la filière et à valoriser le support papier ;
- et la tenue d'un colloque au ministère le 15 février 2012 pour échanger sur les conclusions sur deux études pilotées par la DGCIS : l'impact de la dématérialisation (à l'horizon 2015) et les différences de compétitivité avec les autres industries européennes.

Une offre à fort potentiel d'innovation

Deux stands d'entreprises particulièrement innovantes ont particulièrement retenus l'attention du ministre

MGI Digital Graphic Technology : constructeur français de presses numériques avec la technologie du jet d'encre (50 salariés, 22 M€ c.a.), qui cumule les prix (label OSEO Excellence, 7 prix reçus, dont en 2010 le Grand Prix Siemens de l'innovation). Son président, Victor ABERGEL (qui dirige avec ses 2 frères) a présenté 2 machines à Eric Besson : leur presse numérique Meteor lancée en exclusivité mondiale au salon (capacité de production de 600 000 pages/mois) et une vernisseuse jet d'encre sélective et numérique.

AGFA Graphics : filiale française (300 M€ CA ; 500 salariés), du groupe Belge AGFA Gevaert, un des leaders mondiaux de traitement de l'image, mais qui produit en France, près de Lille (fabrication de « plaques offset » utilisées dans les rotatives de presse). Son directeur général, Thierry SEDBON, a présenté au ministre une presse numérique capable d'imprimer sur de nombreux supports. Agfa a reçu le prix de l'Innovation du salon Graphitec 2011.C

Verbatim

Les imprimeurs, qui sont aujourd'hui contraints d'imprimer « moins », doivent surtout imprimer « mieux ». Il leur appartient d'anticiper les mutations à venir et de renforcer leurs capacités d'innovation afin de développer des services et des produits à plus forte valeur ajoutée. Eric BESSON

Définition

Constituée en majorité de PME l'industrie graphique comprend les secteurs du prépresse, de la reliure et finition et de l'imprimerie de labour.

Pour aller plus loin

[sur economie.gouv](#)

Le discours du ministre

La DGCIS

Sur Internet

Le salon Graphitec

▲ Haut de page